



## Editorial

*Entre le tracteur Farmall super FCC des années 50 et les robots, maraîcher et vigneron, présentés au dernier Sima, que de chemin parcouru par les agroéquipements.*

*Deux associations, la Sitma et l'Afgr fondées en 1957 se sont regroupées en 2003 et ont vu se succéder deux générations d'ingénieurs et de techniciens du machinisme agricole et du génie rural. Les trois signatures successives de notre association témoignent de cette évolution : "Ensemble préparer demain" pour la Sitma, puis "Agriculture, environnement, ruralité" au moment de la création de la SitmaFgr et depuis notre dernière assemblée générale "Le réseau scientifique et technique de l'agroéquipement".*

*Notre objet et notre rôle, précisés dans nos statuts, est de "promouvoir l'art, la science et les techniques ainsi que la production, la diffusion et l'utilisation des équipements nécessaires à l'agriculture".*

*Telle est notre ambition qui s'est exprimée au travers de ce bulletin de liaison qui fête son numéro 100. Mais aussi avec d'autres initiatives comme l'édition de deux DVD, d'un organigramme des institutions agricoles, l'organisation de conférences, de visites d'entreprises, sans oublier notre site web.*

*Ce bulletin de liaison est tout à la fois la vitrine de notre association, le témoin de l'évolution des agroéquipements et de l'agriculture ainsi que le marqueur de la convivialité et de l'amitié qui est une caractéristique de la SitmaFgr. Plus que jamais, la troisième grande révolution industrielle en cours nous interpelle et justifie l'existence d'un réseau d'échanges, de compétences et de propositions comme le nôtre.*

**Jean-François Colomer**  
Vice-président de la SitmaFgr

## ► Un peu d'histoire

Notre association montre l'intérêt qu'elle porte à l'Histoire des agroéquipements.

Ce 100<sup>ème</sup> numéro est aussi l'occasion de rappeler en quelques mots sa propre Histoire qui remonte à 1957.

Indépendamment l'une de l'autre Sitma et AFGR prenaient, cette même année, leur essor, poursuivant alors des objectifs assez voisins. A la suite d'un grand rapprochement, c'est en 2003 qu'a été officiellement créée la nouvelle SitmaFgr.

La collection des bulletins bimestriels Sitma liaison remonte au numéro de janvier-février 1999.

C'est en commençant l'année 2004 que le bulletin se mua en SitmaFgr liaison, sous la houlette de notre si regretté Arsène Saint-Ellier, son brillant Rédacteur en chef durant de nombreuses années.

En 2010, il a transmis son savoir et sa charge à Jean-Baptiste Pambrun qui en poursuit avec ténacité la tradition.

**Guy Tailleux,**

Secrétaire général adjoint de la SitmaFgr

## ► Carnet adhérents

- **Philippe Clavier**, responsable publicité promotion du groupe d'édition Sedis.

- **William Ryckebosch**, agriculteur à La Neuville Chant d'Oisel (76).

## ► Carnet entreprises et organismes

- **Patrick Verheecke** rejoint Kverneland France et en sera le prochain directeur général. Il succédera à Michel Tramier dont le départ à la retraite est prévu le 1er février 2016.

- **Nicolas Kerfant**, directeur général de Basf France Division Agro, a succédé le 18 juin à Frank Garnier, en poste depuis 2012, à la présidence de l'UIPP (Union des industries de la protection des plantes).

### Ayez le réflexe de cliquer sur [www.sitmafgr.com](http://www.sitmafgr.com)

Vous pourrez retrouver toute l'actualité (en images) de la SitmaFgr sur notre site. (Vous pouvez flasher ce QR Code).

N'hésitez pas à faire part de vos suggestions : (par exemple : quel sujet de conférence aimeriez-vous voir traiter?). Notre web master : Pierre Laroche (Filmagri) : [contact@sitmafgr.com](mailto:contact@sitmafgr.com).



**Ce bulletin est parrainé par la Foire de  
Châlons en Champagne**

## ► Merci à nos partenaires

*Le bulletin de liaison que vous avez entre les mains est parrainé par la Foire de Châlons. C'est l'un des partenaires fidèles de la SitmAfgr au même titre que Groupama, Total et le Space qui soutiennent un numéro par an.*

*Merci à ces quatre entreprises qui nous permettent de nous adresser à nos adhérents six fois par an.*



Total est, de longue date, très impliqué et très actif dans la recherche et le développement de produits et services à

destination des marchés portés par l'agriculture et répond aux besoins de ses clients en leur apportant des solutions innovantes, notamment en

termes d'efficacité énergétique.

Au travers de ces nombreuses activités, tant énergétiques que chimiques, en s'appuyant sur le savoir-faire de ses équipes, Total dispose de tous les atouts pour relever les défis du futur dans un monde agricole toujours en demande d'énergie.

Etre ainsi partenaire d'une agriculture moderne, c'est reconnaître la place prépondérante de celle-ci dans l'économie française et le rôle essentiel

qu'elle joue dans l'équilibre de nos échanges internationaux.

Total est partenaire de la SitmAfgr depuis sa création et l'accompagne financièrement pour toutes ses éditions : bulletin de liaison, annuaire, DVD et organigramme des structures du monde agricole.

Laurent Seiler,

*Responsable du comité agricole*



Fondé par des agriculteurs à la fin du XIXe siècle, Groupama est le 1er assureur des agricul-

teurs. Fort de cette légitimité et de sa connaissance du monde rural, le groupe a fait de la prévention une véritable culture de proximité et de responsabilité.

Au quotidien, outre un réseau

d'experts au service de la sécurité des sociétaires, le groupe soutient des associations qui partagent les mêmes valeurs notamment en termes d'innovation et d'accompagnement du monde rural. C'est donc naturellement que Groupama est, depuis plusieurs années, un partenaire de la SitmAfgr en apportant son concours en matière de prévention des risques inhérents au métier d'agriculteur.

Groupama est convaincu que ce partenariat d'échange et d'expertise est un levier essentiel qui permettra de donner aux agriculteurs les outils et les moyens pour s'adapter aux évolutions du monde actuel.

Jérôme Laporte,

*Responsable prévention  
à la direction des assurances  
agricoles et professionnelles*



La 29<sup>ème</sup> édition du Space, qui se tiendra au 15 au 18 septembre au Parc-Expo

de Rennes, confirmera son ancrage comme Salon leader au niveau mondial pour les professionnels des productions animales. Il est plus que probable que les derniers records de 2014 2014 en terme d'exposants, de

surfaces louées et de visiteurs seront à nouveau dépassés cette année.

Le réseau d'experts en agro-équipements, représenté par la SitmAfgr, est pour le Space un partenaire très important. « Nous sommes en fait dans les mêmes réseaux et nous avons tous pour ambition de promouvoir le secteur des agro-équipements, plus spécifiquement pour le Space les fournisseurs des exploitations

d'élevage », explique Paul Kerdraon, commissaire général du Space.

Comme chaque année, le Space proposera un très grand nombre de débats et colloques. La SitmAfgr organisera le vendredi 18 septembre dans la matinée une conférence sur thème "Robotisation en élevage & agriculture 4.0".

Paul Kerdraon,

*Commissaire général*



La 69<sup>ème</sup> Foire de Châlons qui ouvrira ses portes le 29 août prochain,

marquera la vraie rentrée pour la grande région Champardennaise. 760 exposants attendent cette année encore plus de 220 000 visiteurs. « Le monde agricole a le double des clés de la Foire », comme se plaît à le rappeler Bruno Forget, commissaire

général.

Comme lors des éditions 2013 et 2014, un concours, les « Châlons d'or Innovation-Sécurité », organisé par la Direccte Champagne-Ardenne, l'Ucia organisatrice de la foire, Equip'Agro/foire de Châlons, l'association Aract, le groupe de presse Réussir et la SitmAfgr, valorisera et fera connaître les innovations en matière sécurité et d'amélioration de la qualité de vie au travail dans

le domaine du machinisme agricole, forestier et viticole. L'annonce officielle des résultats aura lieu le lendemain à l'issue de la conférence de la SitmAfgr qui se déroulera de 9h30 à 12h (Espace Conférence) sur le thème du nouveau Plan Ecophyto 2, en présence de Dominique Potier, président du comité de surveillance du plan Ecophyto.

Bruno Forget,

*Commissaire général*

## ► Merci également aux partenaires du DVD !

Après avoir édité en 2010 un DVD sur l'histoire de la mécanisation de l'agriculture, la Sitmafgr a lancé au Sima 2015 son nouveau DVD sur l'innovation technologique intitulé " Les agroéquipements face au défi du 21ème siècle ".

### Latitudegps



Emmanuel Vauquelin,  
Directeur général

"Latitudegps s'est associée à la réalisation du nouveau DVD de la Sitmafgr car il est de notre devoir de distributeur ou de constructeur de soutenir la promotion scientifique et technique de l'agroéquipement.

Notre secteur a la chance de proposer des métiers d'avenir motivants et passionnants grâce à l'alliance de l'agronomie avec les techniques de pointe des agroéquipements.

Nous devons montrer aux jeunes et aux personnes en formation le dynamisme que procure le monde agricole avec toutes ces évolutions".

### Amazone SA



Jean Pelikan ,  
Président-directeur général

"Les enjeux industriels et commerciaux ne permettent pas ou peu aux collaborateurs en activité professionnelle de prendre le recul nécessaire à une réflexion sereine sur l'évolution de notre branche de l'agroéquipement.

Les membres du Sitmafgr capitalisent à eux tous une expérience inégalée et je profite régulièrement des points de vue de ces "sages".

lorsque je souhaite élargir ma réflexion . Bravo et merci à tous ceux qui animent la Sitmafgr et nous permettent aujourd 'hui de célébrer le N° 100 du bulletin de liaison".

### Total



Larent Seiler ,  
Responsable  
du comité agricole

"En tant que partenaire historique et privilégié de la Sitmafgr, Total a tenu à s'associer concrètement à la réalisation de ce DVD car les carburants et lubrifiants tiennent une place primordiale dans le développement des nouvelles technologies des agroéquipements".



La Sitmafgr a réuni dans ce DVD les meilleurs experts pour faire le point sur les évolutions présentes et à venir pour les agroéquipements afin de montrer toutes les évolutions qui font avancer l'agriculture dans les différents secteurs : grande culture, élevage, cultures spécialisées, bien-être animal.

Il met en avant en particulier ce que ces technologies apportent à l'agriculture: économie, précision, rendement, respect de l'environnement et à la société: traçabilité, qualité et sécurité alimentaire...

Il ouvre enfin des perspectives d'emploi intéressantes dans le secteur des agroéquipements qui recrute chaque année quelques milliers de techniciens, ingénieurs, commerciaux, etc. Le DVD se compose d'un film général de 25 minutes et séquences plus courtes sur des sujets particuliers : la robotisation dans les cultures et l'élevage, les bancs d'essais Irstea à Montoldre : Cemib et Cemob, les drones et l'imagerie aérienne, les traitements (modulation de dose et coupure de tronçons ou de sections), la méthanisation, la cuisine moléculaire, ainsi que des expériences d'agriculteurs utilisateurs de haute technologie... Soit au total plus d'une heure de vidéo.

La Sitmafgr remercie chaleureusement ses trois partenaires : Total, Amazone et Latitude.

N'hésitez à commander ces DVD pour vos proches ou vos relations professionnelles : (15 euros le DVD 2010 et 29 euros le DVD 2015, franco de port) à : Sitmafgr, 19 rue Jacques Bingen 75017 Paris ou sur le site Internet : ["www.sitmafgr.com/dvd.html"](http://www.sitmafgr.com/dvd.html)

La Sitmafgr a édité en 2010 un DVD intitulé "Des hommes, des machines pour moderniser l'agriculture de 1900 à nos jours". 75 minutes d'images d'archives et de commentaires de grands témoins qui ont vécu et accompagné les progrès de la mécanisation agricole des cinquante dernières années.





## ► La Foire de Châlons-en-Champagne fait le pari du végétal

*Événement phare de la rentrée agricole, la 69<sup>ème</sup> Foire de Châlons-en-Champagne se tiendra du 28 août au 7 septembre au Parc des expositions Le Capitole.*

**Près de 800 exposants et plus de 220 000 visiteurs y sont attendus.**

La foire marnaise fait désormais le pari du végétal. L'idée est d'offrir au monde du végétal (grandes cultures, sylviculture et viticulture) un espace d'expression privilégié, à l'instar de la tribune qu'offrent chaque année, au monde de l'élevage, Clermont-Ferrand (Sommet de l'élevage) et Rennes (Space). "Plus grande foire au Nord de la France", Châlons-en-Champagne a toute légitimité pour lancer ce "Pari du Végétal" et servir d'exemple à l'échelle nationale », souligne Thierry Stadler, président du pôle de compétitivité à vocation mondiale Industries & Agro-Ressources (IAR). L'espace "Pari du végétal" entend permettre à la filière végétale de mettre en avant ses potentialités en rassemblant les principaux acteurs du secteur

pour communiquer auprès du grand public mais aussi auprès des acteurs économiques et politiques.

Calendrier oblige, l'édition 2015 de la foire de Châlons sera aussi l'occasion de mettre en avant la diversité des richesses et des savoir-faire dont va pouvoir se targuer la future grande région Est, appelée à naître début 2016 suite au rapprochement annoncé de l'Alsace, de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne.

Salon à part entière installé en plein cœur de la foire sur cinq hectares, la onzième édition d'Equip'Agro a pour vocation de réunir le monde agricole et viticole dans la diversité de ses pratiques, mais aussi d'ou-

vrir largement des portes à d'autres intervenants, industriels, chercheurs, élus ou encore citoyens. Elle accueillera 230 exposants du secteur des agroéquipements. Comme lors des éditions 2013 et 2014, un concours, les "Châlons d'or Innovation-Sécurité" organisé par la Direccte Champagne-Ardenne, l'Ucia organisatrice de la foire, Equip'Agro/foire de Châlons, l'Aract (association régionale d'amélioration des conditions de travail), le groupe de presse Réussir et la SitmAfgr, valorisera et fera connaître les innovations en matière sécurité et d'amélioration de la qualité de vie au travail dans le domaine du machinisme agricole, forestier et viticole.

Les membres du jury, présidé par Christian Lemery, président des Entrepreneurs des Territoires de Champagne-Ardenne, visiteront les stands des exposants nominés le lundi 31 août. L'annonce officielle des résultats aura lieu le lendemain à l'issue de la conférence de la Sitmafgr qui se déroulera de 9h30 à 12h (Espace Conférence) sur le thème du nouveau Plan Ecophyto 2, en présence de Dominique Potier, président du comité de surveillance du plan Ecophyto. Comme chaque année, la Foire de Châlons-en-Champagne proposera un très grand nombre de débats et colloques dont on peut retrouver les thèmes en cliquant sur [www.foire-dechalons.com](http://www.foire-dechalons.com)

## ► Le Sedima quitte l'Aprodema

Le Syndicat national des entreprises de services et de distribution du machinisme agricole (Sedima) a démissionné de l'Aprodema, l'association de promotion des métiers et formations de l'agroéquipement. "Cette décision prive l'Aprodema d'un maillon de la filière mais ne remet pas en cause son fonctionnement qui

nécessitera une nouvelle organisation pour mener à bien ses actions de promotion des métiers et formations en agroéquipement", indique l'association. L'union des industriels de l'agroéquipement (Axema) et la Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNEDT) restent membres de l'Aprodema.

## 5000 visiteurs aux Culturales 2015

31 partenaires, 200 exposants, près de 15 000 visiteurs, les 11<sup>èmes</sup> Culturales qui se sont déroulées les 24 et 25 juin à Villers-Saint-Christophe dans l'Aisne ont battu des records.

Ce rendez-vous s'impose comme le salon technique de référence des grandes cultures en permettant aux agriculteurs de s'informer et de s'approprier les meilleures innovations pour préparer l'avenir et faire progresser les performances de leur exploitation.

Le bonus cette année a été "Le show des innovations" qui a mis en scène les grandes avancées autour de six thématiques : progrès génétique, nouvelles technologies, couverts permanents, strip till, biocontrôle et biodiversité.

Un festival d'innovations pour aider les producteurs de grandes cultures à être multi-performants.

Les participants et les fournisseurs français ont également pu croiser plusieurs centaines de producteurs et techniciens d'une quinzaine de nationalités différentes, témoignant de l'attrait des résultats de la R&D française.

## Prix des terres : 5 910 €/ha en moyenne en 2014

Le prix des terres agricoles continue d'augmenter. A 5 910 €/ha en 2014, celui des terres libres a progressé de 2,9 % en un an, selon la Fnsafer, qui présentait son traditionnel état des marchés fonciers ruraux le 28 mai.

Le prix des terres louées, quant à lui, a bondi de 4 %, à 4 410 €/ha l'an dernier, avec un rendement locatif brut moyen de 3,1 %. Ces prix moyens cachent d'importants écarts entre régions et suivant les productions. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la côte d'Azur ou la plaine du Roussillon, les prix à l'hectare peuvent dépasser les 12 000 €. En zone d'élevage, les prix moyens avoisinent les 4 390 €/ha, contre 5 600 €/ha en zone de polyculture-élevage et 6 810 €/ha dans les secteurs céréaliers. La hausse des prix des terres est entretenue par la baisse des taux d'intérêt (autour de 1 %) mais tempérée par la baisse des revenus. En 18 ans, depuis 1997, les prix des terres libres a augmenté de plus de 50 % en valeur constante, hors inflation.

## ► Le Lycée de Savy-Berlette investit pour l'avenir

*Le Lycée agricole de Savy-Berlette (62), dirigé par Jean Marcy, fidèle adhérent de la SitmAfgr, a inauguré le 29 mai le programme immobilier engagé en janvier 2013.*

Ce projet d'investissement de 6,5 M€, a bénéficié d'un soutien de plus de 2M€ du Programme d'Investissements d'Avenir dans le cadre de l'action «Investissement dans la formation en alternance» gérée par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat, d'une subvention de près de 2 M€ de la région Nord-Pas-de-Calais au titre du Contrat d'objectifs et de moyens Etat/Région et d'une aide de l'Ademe du Fonds européen de développement régional (Feder). Ces soutiens financiers ont complété l'investissement significatif du Lycée de Savy-Berlette marquant ainsi sa ferme volonté de s'engager vis-à-vis des jeunes, des familles, des professionnels de la filière et des acteurs du territoire, aussi bien dans le domaine de la formation que dans l'hébergement des jeunes.

La phase d'investissement qui vient de s'achever a notamment permis la création d'un nouvel atelier (1 000 m<sup>2</sup>) dédié aux agroéquipements qui accroît les surfaces de plateau technique.

Cet équipement permet à l'établissement de rationaliser ses activités techniques : 3000 m<sup>2</sup> d'ateliers consacrés à la maintenance des matériels et 1000 m<sup>2</sup> au machinisme,

réglages, entretiens et préparation à la conduite des engins.

Depuis sa création en 1946, le lycée agricole de Savy-Berlette n'a cessé d'évoluer pour s'adapter tout en restant centré sur ses cœurs de métiers : l'agriculture, le machinisme agricole et la mécanique.

Sa notoriété dépasse la région Nord-Pas-de-Calais. Des constructeurs ainsi que leurs réseaux de concessionnaires au niveau national, ont fait du site de Savy-Berlette leur point privilégié de spécialisation.

En parallèle du programme immobilier, des ouvertures viennent compléter l'offre déjà présente sur l'établissement formations dans les domaines des agroéquipements et de la maintenance des matériels : un titre professionnel technicien gestionnaire de chantier en ETA, un certificat de spécialisation responsable magasin et pièces détachées en concession, une spécialisation AGCO Massey Ferguson, un cycle de perfectionnement Hardi Evrard et un BTS Techniques et services en matériels agricoles.

Le lycée va poursuivre son développement sur un axe d'innovation "Agro-écologie productive" alliant l'agriculture, le machinisme et la maintenance des matériels.

## ► Une filière nationale de télédétection

Étalement urbain, taux d'occupation des zones d'activités économiques, détection des coupes rases forestières, évolution des vignobles, suivi du trait de côte et des glaciers, prévention et lutte contre les incendies et les inondations...

Autant d'éléments environnementaux et territoriaux dont le suivi précis, fréquent et opérationnel sera désormais accessible aux scientifiques et aux acteurs publics en charge des politiques publiques grâce au développement d'une filière nationale de télédétection spatiale.

Six organismes de recherche publique (le Cirad, le CNES, le CNRS, l'IGN, l'IRD et Irstea) ont en effet décidé d'unir leurs ressources pour assurer pendant une période de cinq ans l'achat d'image satellite de très haute résolution SPOT 6-7 afin de fabriquer et diffuser des images et produits dérivés, à disposition des acteurs nationaux en charge de la mise en œuvre de politiques publiques et de la communauté scientifique.

Les images couvriront l'ensemble du territoire y compris les DOM - TOM tous les ans, ainsi que les pays du Sud à la demande.

## Le revenu agricole s'est redressé en 2014

Le revenu agricole s'est nettement redressé l'an dernier avec une hausse de 10,5 % qui ne compensera pas le plongeon de 15,6 % intervenu en 2013, selon les chiffres de l'Insee dévoilés le 3 juillet.

Même constat pour le ministère de l'Agriculture, qui évalue, lui, la progression à 7,6 %.

Un écart lié notamment au fait que l'Insee prend en compte l'impact du Cice (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et analyse les chiffres de tous les acteurs agricoles alors que le ministère se limite aux grandes et moyennes exploitations (chiffres d'affaires supérieur à 25.000 euros).

Les écarts sont importants d'une filière à l'autre. Les résultats sont en hausse pour la viticulture (51 300 euros de revenus annuels) et les élevages bovins lait (31.000 euros). Ils sont stables ou en baisse pour toutes les autres orientations. Les céréaliers en particulier ont vu leurs revenus s'effondrer à 16 400 euros annuels.

## Le salon des Cuma, les 26 et 27 août dans la Sarthe

Organisé tous les deux ans, le salon national des Cuma, le salon aux champs, se tiendra cette année, les 26 et 27 août, à Fontenay et Asnières-sur-Vègre dans la Sarthe. Plus de 15 000 visiteurs et 150 exposants sont attendus pour une édition qui mettra en vedette le tracteur. Les tracteurs peuvent représenter jusqu'à 50 % des charges de mécanisation des exploitations. Les moindres économies réalisées sur la traction peuvent donc être conséquentes. C'est ce que les organisateurs du salon essaieront de démontrer durant deux jours, avec force études et comparatifs à l'appui. Focus également sur les conditions de réussite d'un ensilage et l'épannage des lisiers et fumiers. Quant aux débats, ils porteront sur les questions de société qui irriguent également les Cuma, comme l'agroécologie, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables, et aussi l'engagement et le renouvellement des responsables.

## ► **Eco-epandage.com : concilier performances et respect de l'environnement**

Depuis le 3 juillet, le site internet [www.eco-epandage.com](http://www.eco-epandage.com) est ouvert et accessible à tous.

Il vient compléter de manière opérationnelle le dispositif de certification des machines d'épandage de produits organiques en place depuis l'automne 2014. Lancée à l'initiative de constructeurs et d'utilisateurs, la certification de machines d'épandage de matières organiques est une certification combinée de produits industriels et de services. Elle est bâtie autour d'un référentiel technique extrapolé de normes environnementales existantes dont les niveaux d'exigences ont été relevés. En complément, le référentiel intègre des prescriptions sur le respect des sols, la formation et la notice d'utilisation.

Un organisme certificateur indépendant réalise les audits d'entreprises et vérifie que les résultats d'essais et les exigences techniques sont conformes au référentiel.

## ► **Le permis B élargi aux tracteurs**

Dans le cadre de l'examen du projet de loi Macron sur la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, les sénateurs ont adopté à l'unanimité un amendement autorisant toute personne titulaire du permis B à conduire un véhicule et appareil agricole ou forestier dont la vitesse n'excède pas 40 km/h, notamment les tracteurs. Cette évolution du Code de la Route était souhaitée non seulement par les constructeurs et mais également par les concessionnaires de machines agricoles, qui ne bénéficient pas de la dérogation de permis accordée aux engins rattachés à des exploitations agricoles ou aux agriculteurs retraités. Aujourd'hui, leurs salariés sont contraints de passer les permis lourds et super-lourds pour conduire les engins de plus de

Enfin, le logo éco-épandage, apposé sur les épandeurs certifiés, identifie les machines dont les performances permettent une meilleure maîtrise des impacts environnementaux.

Les trois acteurs intervenant dans le processus de certification sont : Axema Promotion et Services propriétaire de la marque, Certipaq organisme certificateur et Irstea laboratoire d'essais. Pour le moment, seuls les constructeurs Pichon et Bucher ont obtenu cette certification.

Concrètement le site internet [www.eco-epandage.com](http://www.eco-epandage.com) permet aux utilisateurs finaux de consulter la liste des matériels certifiés, d'obtenir leur notice d'utilisation et de bénéficier de conseils supplémentaires, par exemple sur le respect des sols. Pour les fabricants, il s'agit de s'engager activement dans une démarche de promotion des matériels répondant aux exigences de l'agro-écologie.

3,5 t de PTAC (poids total autorisé en charge). Pour le sénateur des Côtes d'Armor, Michel Vaspard, à l'origine de cet amendement, le risque d'accident d'un véhicule est « davantage lié à sa vitesse qu'à son poids. Or, quel que soit leur poids, les tracteurs agricoles neufs ne dépassent pas la vitesse de 40 km/h ».

Mais ce changement de réglementation doit être officialisé après parution au Journal Officiel.

En outre, il ne concerne que la partie Code de la route : les obligations relevant du Code du travail ne changent pas.

Cet amendement ne change également rien pour les filles ou fils d'agriculteurs, qui peuvent toujours conduire les engins de leur exploitation sans permis à partir de 16 ans.

## **Moins d'exploitations agricoles, mais plus grandes**

En 2013, il y avait 450 000 exploitations agricoles en France métropolitaine, selon les données publiées le 17 juin par Agreste, le service statistique du ministère de l'Agriculture. C'est une baisse de 8% par rapport au chiffre constaté lors de la précédente enquête en 2010. En revanche, la superficie agricole utilisée par ces exploitations (SAU) n'a quasiment pas diminué (- 0,3 % en 3 ans). En 2013, elle s'étendait sur 27 620 000 hectares. La superficie agricole moyenne des exploitations métropolitaines s'est en conséquence agrandie de 8 %, atteignant désormais 61 hectares. Un agrandissement qui s'observe dans l'ensemble des régions mais de façon plus ou moins marquée selon les territoires. En trois ans, la production brute standard (PBS) moyenne par exploitation a augmenté de 20%, passant de 104 000 € à 125 000 €. Les moyennes et grandes exploitations (PBS > 25 000 €) représentaient 68% des exploitations métropolitaines en 2103 contre 64% en 2010.

## **Irstea et le Cerema prêts à collaborer**

Irstea et le Cerema, deux établissements publics aux missions complémentaires, ont signé le 6 juillet une convention cadre consolidant leur partenariat actuel et à venir sur des sujets d'intérêt collectif, au bénéfice de l'Etat, des collectivités, du monde économique et pour le développement durable de notre société.

Sur une durée de cinq ans, cet accord organise la collaboration autour de neuf thématiques : 1. Hydrologie, hydraulique et ouvrages de protection, 2. Risques terrestres, 3 Géosynthétiques, 4. Qualité et gestion des écosystèmes, 5. Assainissement, 6. Déchets, 7. Territoires, 8. Gestion patrimoniale des équipements collectifs 9. Valorisation et transfert de technologies.

Elle s'appuie sur un comité de pilotage et des groupes thématiques. "Partenaires historiques dans de nombreux domaines, le Cerema et Irstea ont formalisé leurs relations dans un accord affirmant une volonté commune de mobiliser leurs forces de recherche et d'expertise au service des territoires", a affirmé, Jean-Marc Bournigal, président d'Irstea.



## ► Paroles d'expert...

### Être informé pour mieux anticiper

#### Dans 5 ans un tracteur neuf risque de ne plus s'adapter à l'essentiel des remorques et du parc de machines agricoles remorquées de l'agriculture française.

« On en parle depuis une bonne quinzaine d'années... ». Je veux bien y croire, mais le fait est qu'une grande majorité de notre profession n'est pas au courant. Et pourtant, ça y est, la Directive européenne 2015/68 vient de paraître. Cette directive concerne le tracteur, qui comme chacun sait, bénéficie d'une réception européenne, contrairement au reste de la machine agricole, soumis aux réceptions nationales.

Que dit-elle, cette fameuse Directive ? L'article 16 en particulier, aux conséquences incalculables pour la France, précise : « Les constructeurs de véhicules n'installent pas de liaisons hydrauliques du type à une seule conduite sur les nouveaux types de véhicules des catégories T et C après le 31 décembre 2019 ni sur les véhicules neufs de ces catégories après le 31 décembre 2020 ».

En clair, dans 5 ans – c'est demain – un tracteur neuf ne pourra plus s'adapter à l'essentiel des remorques et du parc de machines agricoles remorquées de l'agriculture française.

Et la législation en vigueur n'aide pas à anticiper cette échéance, bien au contraire... la plupart des machines et instruments remorqués présente une largeur sur route supérieure à 2,55 mètres, l'homologation ne peut être prononcée par conséquent qu'à 25 km/h. La procédure « MIAR 25 » s'applique alors et le plus simple dans ce cas reste d'utiliser les traditionnels essieux freinés homologués Cemagref, dont tous les fournisseurs européens disposent.

S'ajoute à cela le fait que depuis le 1er janvier 2013, l'obligation d'immatriculer les véhicules agricoles mis en circulation pour la première fois sur voie publique a boosté les homologations, dont avouons-le, peu de constructeurs s'étaient souciés depuis... 1954.

Le constat est donc simple : les constructeurs de véhicules agricoles remorqués travaillent à marche forcée depuis environ quatre ans pour se mettre à jour d'une législation nationale obsolète et s'adapter à un parc de tracteurs majoritairement à freinage hydraulique. L'essentiel des réceptions dont les Dreal sont surchargées porte sur du MIAR 25 à freinage hydraulique, l'essentiel des ventes de matériels de travail du sol neufs présente un système de freinage fraîchement conçu ou rénové... en freinage hydraulique 25 km/h, l'essentiel des acteurs de toute cette activité ignore tout de l'article 16 de la 2015/68...

...et l'on n'achète pas un gros outil de travail du sol, de semis combiné ou autre pour une durée de 5 ans.

### Deux types de solutions

Les solutions ? Elles sont de deux ordres :

- Concevoir une option freinage hydraulique tracteur à double conduite. Quelques constructeurs de tracteurs y pensent sans y croire...

- Reconditionner le parc de remorques et véhicules remorqués, en remplaçant le récepteur hydraulique et le circuit par leurs homologues pneumatiques, sans oublier de refaire éventuellement la réception nationale...

Ce reconditionnement, portant sur une estimation de un à deux millions de machines, à raison de peut-être 2000 euros l'unité, représente plusieurs milliards d'euros, pour l'agriculture française principalement. En effet, notre voisin allemand par exemple y échappe, car en Allemagne, pays qui inspire fortement les Directives, le freinage pneumatique s'est généralisé parallèlement au transport routier. A tel point qu'il est même difficile pour nous d'y trouver un tracteur à freinage hydraulique pour réaliser une réception française avec le service des Mines. De là à y voir une démarche volontaire de notre voisin, je n'irai pas jusque là... plutôt une méconnaissance notoire de la réalité de notre pays.

« Il fallait s'y attendre, les agriculteurs veulent rouler à 50 km/h ». Encore une fois je veux bien y croire, mais je connais aussi des paysans qui ont fait le choix de se diversifier sur des exploitations à échelle humaine, en privilégiant les circuits courts et la relocalisation des intrants.

Cette Directive n'est-elle pas un nouveau coup porté à cette forme d'agriculture ?

Je crois me souvenir que la notion d'agriculture à deux vitesses faisait partie des prospectives, dans le passé. J'aurais aimé imaginer que cette notion puisse s'appliquer au sens propre du terme.

René Autellet,  
*ingénieur conseil*

### La méthanisation, opportunité pour valoriser les déchets verts

Une étude réalisée pour le compte de FranceAgriMer met en avant la possibilité de valoriser les déchets verts en matières méthanisables.

"La méthanisation apparaît comme une réponse à la double problématique de la gestion des déchets et du développement des énergies renouvelables", souligne le document. Si la méthanisation affiche un bilan environnemental plus favorable que les filières décharge, incinération ou compostage, elle se heurte toujours à de nombreux freins : les coûts d'installation d'un méthaniseur, un temps d'amortissement lourd ou encore un potentiel méthanogène des déchets verts limité.

L'étude révèle que 86 % du gisement "déchets verts" n'est aujourd'hui ni collecté ou ni valorisé. Au total les gisements bruts sont évalués à 61 358 691 tonnes, dont 60 % de déchets de tailles, 28 % de tontes et 6 % de feuilles et autant d'élagages. Ramenée à la superficie des espaces producteurs de déchets verts, la production de biomasse varie entre 14 tonnes/ha/an (Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon) et 24 tonnes/ha/an (Aquitaine, Haute-Normandie, Picardie).

## ► La planète agroéquipement en panne

En 2014, le reflux de marché concernait une poignée de pays dont la France. Les groupes de dimension mondiale ou les entreprises actives à l'export ont donc pu compenser partiellement les méventes d'un pays en repli. Cette année, la baisse des ventes concerne pratiquement tous les continents. A l'heure actuelle, seules la Chine et la Turquie font état d'une activité en croissance, tirée dans les deux cas par la demande du marché domestique.

En 2015, et selon les premières estimations de VDMA, l'association allemande de la machine agricole, la production mondiale devrait baisser de 10% en valeur. Après le pic historique à 103 milliards d'euros en 2013, le chiffre s'est un petit peu tas-

sé à 101 milliards l'an dernier et va dégringoler à 91 milliards cette année. L'Union européenne, qui couvre à elle seule le quart de la production mondiale, reste un peu préservée. Elle a connu un pic à 27 milliards d'euros en 2013, un petit recul à 26 milliards en 2014 et devrait s'en tirer avec 24 milliards en 2015. Au chapitre des perspectives, VDMA ne s'attend pas à une quelconque reprise en 2015, considère 2016 comme une année de transition et entrevoit un nouveau départ pour 2017.

Pour la France, VDMA rappelle que les ventes de tracteurs se sont tassées de 22% l'an dernier et pourraient reculer encore de 10% cette année. Pour les autres familles de produits, les ventes ont baissé de 13% l'an der-

nier et devraient se replier d'environ 8% cette année.

La situation commence à peser sur les trésoreries des constructeurs comme des concessionnaires. Lors d'un point presse organisé fin juin, le Sedima (Syndicat national des entreprises de service et de distribution du machinisme agricole et de l'espace vert) a indiqué que, selon un sondage, près d'un concessionnaire sur deux juge sa situation de trésorerie comme difficile. Ils sont aussi 48% à estimer que leurs stocks d'occasions sont supérieurs à la normale. Enfin, interrogés sur les perspectives au second semestre, la majorité d'entre eux (55%) pense que l'activité va rester en baisse aussi bien en neuf qu'en occasion. **Rémy Serai**

## ► Vient de paraître : 80 clés pour comprendre les sols

En cette année internationale des sols, voici un ouvrage qui tombe à pic. Les sols sont au cœur d'enjeux importants à l'échelle mondiale. Nourrir la planète implique de maintenir leur fertilité, sans les épuiser. Les sols peuvent également contribuer à la diminution des émissions de CO2 en constituant des « puits de carbone ». Par ailleurs, ils sont actuellement menacés par plusieurs

grands risques, notamment l'érosion, la salinisation, la perte de matières organiques, les pollutions.

Sous forme de 80 questions, les trois auteurs (Jérôme Balesdent, Etienne Dambrine et Jean-Claude Fardeau, aujourd'hui décédé) relèvent le défi d'expliquer simplement comment fonctionne un sol, ce qui le caractérise, et raconte la vie de ses habitants, d'une richesse insoupçonnée. Ils ont

souhaité vulgariser les connaissances de base sur la physique, la biologie et l'écologie des sols ; les textes sont répartis en chapitres et exposés dans les questions les plus simplement posées. Les réponses sont claires, argumentées et très illustrées. A l'opposé des polémiques et des discours parfois caricaturaux !

Editions Quae, collection Clés pour comprendre, 176 p., 20 €.

## ► Agenda

- **26 et 27 août à Asnières et Fontenay-sur-Vègre dans la Sarthe (72) :**

Salon aux champs, salon national des Cuma : [www.salonauxchamps.fr](http://www.salonauxchamps.fr).

- **28 août au 7 septembre à Chalons-en-Champagne (51) :**

69e Foire internationale : [www.foiredechalon.com](http://www.foiredechalon.com).

La SitmAfgr organisera le 1er septembre de 9h30 à 12h une conférence sur le thème du nouveau Plan Ecophyto 2. Intervient notamment Dominique Potier, président du comité de surveillance du plan Ecophyto.

- **9 et 10 septembre à Ondes (31) :** 6e édition d'Innov-Agri grand Sud-Ouest : [www.innovagri-gso.com](http://www.innovagri-gso.com).

- **11 au 13 septembre à Metz (57) :** 2ème édition des Terres de Jim, fête agricole autour de la finale nationale de labour : [www.lesterresdejim.com](http://www.lesterresdejim.com).

- **15 au 18 septembre au Parc-Expo de Rennes-Aéroport (35) :**

Space 2015, salon international de l'élevage : [www.space.fr](http://www.space.fr).

La SitmAfgr organisera le 18 septembre de 9h30 à 12h30 (salle H, espace Administration) une conférence sur thème « Robotisation en élevage & agriculture 4.0 ». Intervient notamment Jérôme Le Febvrier (DeLaval France & Europe du Sud) et Jean-Pierre Lemonnier (Medria Technologies).

- **17 au 19 septembre à Bangkok (Thaïlande) :** premier Sima Asean : [www.sima-asean.com](http://www.sima-asean.com).

- **29 et 30 septembre à Sainte Livrade (47) :** Journées Techniques 2015 du Comité français des Plastiques en Agriculture : [www.journees-techniques-cpa.com](http://www.journees-techniques-cpa.com).

SITMAFGR liaison est publié par la SITMAFGR

19, rue Jacques Bingen 75017 Paris  
[www.sitmafgr.com](http://www.sitmafgr.com)  
Tél : 01 42 12 85 90  
Fax : 01 42 12 83 69

Directeur de la publication :  
Jean-Claude Chauvin  
Rédacteur en chef :  
Jean-Baptiste Pambrun

Dépôt légal : juillet/août 2015

« Tous droits de reproduction ou de traduction même partielle réservés »